

**Sun Life Assurance Company of Canada**  
 Bureau Principal, - MONTREAL  
 L'homme habile à prendre des assurances et qui veut conduire son affaire d'une manière strictement honnête et honorable, a une excellente occasion de le faire dans cette Compagnie "Prosperé et Progressive." Ecrivez au Surintendant des Agences à Montréal.

T. J. CHARBONNEAU, Prés. Tel. Bell,  
 J. L. H. MARCIL, Sec.-Gérant. Main 4636  
 Tél. Marchands, 251.

**LA FONCIERE**  
 ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE  
 Incorporée d'après les lois de la Province de Québec; opère sous le contrôle du Gouvernement.

**ETAT COMPARATIF**

	31 Déc. 1904	31 Déc. 1905	Aug-mentation
Polices en vigueur	2309	4486	2177
Montant des Assurances en vigueur	\$1,610,000	\$3,020,000	\$1,410,000
Billets de Dépôt non répartis	\$35,405.76	\$65,728.41	\$30,322.65
Actif	\$39,207.00	\$75,310.00	\$36,103.00

Revenu approximatif pour l'année 1906  
**\$70,000.00.**

**NOUVEAUX BUREAUX :**  
 10 Cote St-Lambert, - Montreal.

**LA PROVINCIALE**  
 Assurance-Mutuelle-Incendie  
 Bureau-chef: EDIFICE GUARDIAN  
 160, RUE ST-JACQUES  
**MONTREAL.**

Sécurités absolues. Taux raisonnables.  
 AGENTS demandés dans toutes les localités.

"Les nouvelles affaires payées de la **Canada Life**, durant 1905, ont été plus considérables que pendant toute période similaire de l'histoire de la Compagnie pendant cinquante-neuf ans."

**Canada Life Assurance Co.**  
 Bureau Principal: - TORONTO.

(ÉTABLIE 1855)  
**The Phenix Insurance Company OF BROOKLYN**  
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30  
 Robert Hampson & Son, Agents,  
 89 rue St-Sacrement, Montréal

**Assurances**

L'ASSURANCE CONTRE LA MALADIE

Par Edward Williams, assistant gérant général et secrétaire de la Imperial Guarantee & Accident Ins. Co.

(Suite).

Il est à remarquer à quel point ces maladies se sont répandues depuis cette époque, et il est amusant de relire ces arguments en considérant les pertes que les compagnies ont supportées en raison de cette innocente Clause.

La demande pour une police d'assurance contre les accidents, contenant une clause se rapportant aux fièvres, prit de telles proportions que les compagnies canadiennes furent obligées l'une après l'autre de demander au parlement des amendements à leurs chartes; comme presque toutes les compagnies opérant au Canada faisaient deux sortes d'affaires, un amendement à l'acte fut fait en 1899 pour permettre aux compagnies d'assurance contre les accidents de faire de l'assurance contre la maladie.

L'amendement définit comme suit les limites dans lesquelles l'assurance contre la maladie peut être faite:

"L'assurance contre la maladie veut "dire une assurance contre les pertes "résultant d'une maladie non mortelle, "ou d'une incapacité ne résultant pas "d'accident ou de vieillesse".

Quand les compagnies commencèrent à faire de l'assurance contre la maladie, leur première pensée était d'être à même de lutter contre la concurrence offerte par la clause concernant les fièvres.

Quelques compagnies ajoutèrent une maladie de plus et demandèrent une prime supplémentaire de \$1.00, d'autres une prime de cinquante cents par cinq dollars d'indemnité hebdomadaire; mais on ne peut pas dire que cette prime additionnelle ait été exigée. En réalité, les bénéfices étaient généralement accordés gratuitement quand on se trouvait en compétition avec une police contre les accidents.

Les compagnies qui avaient fait l'expérience de la clause concernant les fièvres, essayèrent plus tard de dissuader de son usage, excepté sur paiement d'une prime supplémentaire, ou en l'émettant seulement avec une police inférieure quand aucune prime extra n'était exigée.

Tout porte à croire que les bons principes de l'assurance étaient sacrifiés sans nécessité au début de l'assurance contre la maladie. On ne pouvait pas prétendre que les primes d'assurance contre les accidents étaient trop élevées—l'expérience

**COMPAGNIE MONTREAL-CANADA.**  
 d'Assurance contre l'Incendie  
 Ci-devant  
 LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE  
 CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.  
 ÉTABLIE EN 1859

Capital autorisé - - - \$1,000,000.00  
 Actif net excédant - - - 460,000.00  
 Dépôt au gouvernement du Canada pour la garantie des porteurs de polices - - - 60,000.00  
 Sinistres payés à date - - - 888,021.10  
 Cie indépendante. Taux modérés.  
 A. A. LABRECQUE, - - - Président.  
 J. B. LAFLEUR, - - - Gérant

**BUREAU PRINCIPAL :**  
 59 rue St-Jacques, Edifice "La Presse"  
 MONTREAL  
 On demande des agents pour les localités non représentées.

**WESTERN**  
 Assurance Co.  
 Compagnie d'Assurance contre l'Incendie et sur la Marine  
 INCORPORÉE EN 1851

CAPITAL PAYÉ - - - \$1,500,000  
 ACTIF, au-delà de - - - 3,460,000  
 REVENU pour 1905, au-delà de 3,680,000

**Bureau Principal: TORONTO, Ont.**  
 Hon. Geo. A. Cox, Président.  
 J. J. KENNY Vice-Prés. et Directeur-Gérant  
 C. C. FOSTER, Secrétaire.  
**Succursale de Montréal:**  
 189 rue Saint-Jacques.  
 ROBT. BICKERDIKE, Gérant.

S. T. WILLET, F. GAUTHIER  
 PRÉSIDENT. SECRÉTAIRE.

**"EQUITABLE"**  
 Mutual Fire  
 Insurance Co.  
 Une des plus fortes Compagnies  
 .. pour le montant assuré ..

**J. L. E. BRUNEL**  
 AGENT PRINCIPAL, INSPECTEUR  
 160 RUE ST-JACQUES  
 TEL. MAIN 4535

**THE METROPOLITAN LIFE INS. CO.**  
 Incorporée par l'état de New-York.  
**La Compagnie du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple.**  
**ACTIF: \$151,683,477 29**

A plus de polices payant primes en force (11 ans) aux Etats-Unis et au Canada que n'importe quelle autre compagnie et, pendant chacune des dix années passées, a accepté et émis plus de polices nouvelles en Amérique que n'importe quelle autre compagnie.

**MOYENNE D'UNE JOURNÉE D'OUVRAGE.**

Reclamations payées.....	Par jour {	39
Polices échues.....		6,97
Nouvelles Assurances inscrites.....		\$1,502,484.00
Éléments aux porteurs de Polices et additions à la Réserve.....		\$123,788 29
Actif accru.....		\$ 77,275.94

A déposé avec le Gouvernement du Dominion, pour la protection des détenteurs de polices au Canada en titres Canadiens, plus de \$3,000,000.00.  
 \$1,596,509,769.00 d'assurances en vigueur sur 8,596,705 Polices.